

## AVIS PUBLIC

### **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021 – 2022 – 2023**

---

**AVIS** est donné que le conseil municipal adoptera le programme triennal des immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 26 octobre 2020, à 19 h 30.

La séance se déroulera en mode virtuel, avec une diffusion en direct sur la chaîne Youtube et la page Facebook de la Ville, de même que sur la plateforme <https://beloeil.wdplus-neo.com/>.

DONNÉ à Beloeil, ce 14 octobre 2020.

MARILYNE TREMBLAY, avocate  
Greffière

